



PLAN DE CONSERVATION APRES-LIFE

Programme LIFE Nature « Conservation de trois Chiroptères cavernicoles dans le Sud de la France »

LIFE04NAT/FR/000080

1^{er} avril 2004 - 30 avril 2008



Avril 2008



Plan de Conservation Après-LIFE

Programme LIFE Nature « Conservation de trois Chiroptères cavernicoles dans le Sud de la France »

Réalisé par : Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères

Mélanie Némoz

c/o CEFS-INRA, BP 52627

31326 CASTANET TOLOSAN

<http://www.sfepm.org/LifeChiropteres/Accueil.htm>

avril 2008

Photographies de couverture : Guy DERIVAZ, Jean-Michel BOPPAR, Vilda Photos, Groupe Chiroptères Aquitaine, Groupe Chiroptères de Provence, Séverine FABRE, François SCHWAAB, Mélanie NEMOZ.

SOMMAIRE

I. Introduction	4
◆ Historique de la conservation	4
◆ Le programme LIFE « Conservation de 3 Chiroptères cavernicoles dans le Sud de la France » (2004-2008)	4
◆ Les apports du programme LIFE pour l'après LIFE	5
II. Quels objectifs pour l'après LIFE ?	7
III. L'après LIFE par site	8
◆ SIC n°1 : Massif de la Rhune et de Choldokogagna (fr7200760)	8
◆ SIC n°2 : Montagne des Aldudes (FR7200756)	9
◆ SIC n°3 : Montagne de St Jean-Pied-de-Port (FR7200754)	9
◆ SIC n°4 : Massif des Arbailles (FR7200752)	10
◆ SIC n°5 : Vallee de la Dordogne Quercynoise (FR7300898)	10
◆ SIC n°6 : Gorges de l'Aveyron, Causses proches et vallee de la Vère (FR7300952)	11
◆ SIC n°7 : Grotte de Julio (FR9101427)	12
◆ SIC n°8 : Causses du Minervois (FR9101444)	12
◆ SIC n°9 : Gardon et ses gorges (FR9101395)	13
◆ SIC n°10 : Les Alpilles (FR9301594)	14
◆ SIC n°11 : Plaine et massif des maures (FR9301622)	15
◆ SIC n°12 : Basses gorges du Verdon (FR9301615)	15
◆ SIC n°13 : Sables du Tricastin (FR8201676)	16
IV. Des outils nationaux ou européens pour faciliter la poursuite des actions de préservation des trois espèces	17
◆ Second Plan National de Restauration des Chiroptères (2008-2012) et Plan Régionaux	17
◆ Des projets inter-régionaux en cours de réflexion	18
V. Conclusion	19
VI. Annexes	20

Liste des abréviations

- | | |
|--|--|
| • CEN LR : Conservatoire des Espaces Naturels de Languedoc-Roussillon | • GCA : Groupe Chiroptères Aquitaine |
| • CRENA : Conservatoire Régional d'Espaces Naturels d'Aquitaine | • GCLR : Groupe Chiroptères Languedoc-Roussillon |
| • CG34 : Conseil Général de l'Hérault | • GCP : Groupe Chiroptères de Provence |
| • CORA : Centre Ornithologique Rhône-Alpes | • GCRA : Groupe Chiroptères Rhône-Alpes |
| • DIREN : Direction Régionale de l'Environnement | • LPO : Ligue de Protection des Oiseaux d'Aquitaine |
| • DOCOP : Document d'Objectifs | • PNR : Parc Naturel Régional |
| • DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles | • SFEPM : Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères |
| • ENE : Espace-Nature-Environnement | • SMGG : Syndicat Mixte d'aménagement, de protection et de mise en valeur du massif et des gorges du Gardon |
| • CRENMP/GCMP : Espaces Naturels de Midi-Pyrénées – Groupe Chiroptères de Midi-Pyrénées | |

I. Introduction

◆ HISTORIQUE DE LA CONSERVATION

En Europe, les chauves-souris, témoins avérés d'une diversité biologique optimale, sont parmi les mammifères les plus menacés. Victimes de nombreux préjugés et de multiples menaces, leurs populations ont vu leurs effectifs diminuer de façon importante.

C'est au milieu du siècle dernier que les premiers scientifiques commencent à s'intéresser à ces curieux mammifères nocturnes. Il faudra cependant attendre les années 1980 pour que ce travail s'inscrive dans un objectif de protection des espèces. Cette période est marquée également par la création du Groupe Chiroptères de la SFEPM, officialisant une démarche de conservation à l'échelle nationale. Devenu le principal interlocuteur de l'Etat français en matière de conservation des chauves-souris, le Groupe Chiroptères de la SFEPM coordonne depuis 1999 les Plans Nationaux de Restauration des Chiroptères (Plan n°1 : 1999-2003 ; Plan n°2 : 2008-2012), qui concernent l'ensemble des trente trois espèces de chauves-souris de France métropolitaine. Actuellement le Groupe Chiroptères national rassemble 22 coordinateurs régionaux et plus de 400 bénévoles, preuve de l'intérêt nouveau suscité auprès des naturalistes par ces mammifères.

Le Sud de la France possède une grande richesse chiroptérologique, puisqu'il accueille 31 espèces de chauves-souris sur les 33 recensées à ce jour en France. Cette zone géographique n'échappe cependant pas à la

tendance générale d'érosion de ses richesses. Les chauves-souris cavernicoles figurent parmi les plus menacées, en particulier le Rhinolophe euryale (*Rhinolophus euryale*), le Murin de Capaccini (*Myotis capaccinii*) et le Minioptère de Schreibers (*Miniopterus schreibersii*), dont l'aire de répartition française est approximativement limitée à la moitié sud du pays et dont le statut est très précaire.

Ce constat a incité la SFEPM, en 1999, à créer un poste de coordination pour la conservation des Chiroptères dans le Sud de la France, dont l'objectif était de structurer les démarches de conservation des chauves-souris dans chacune des régions, mais également entre les régions, les chauves-souris ne se limitant pas aux frontières administratives... Ce travail consistait en l'animation interrégionale du réseau de Chiroptérologues du Sud de la France, la coordination des démarches auprès des administrations et collectivités et l'aide à la mise en œuvre de protections ponctuelles.

En 2003, les groupes Chiroptères du Sud de la France se mobilisent pour construire un véritable projet de conservation interrégional, sur 5 régions du Sud de la France (Aquitaine, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côtes d'Azur et Rhône-Alpes). Approuvé en 2004, par la Commission Européenne, ce projet devient le programme LIFE Nature « Conservation de 3 Chiroptères cavernicoles dans le Sud de la France : *Rhinolophus euryale*, *Myotis capaccinii* et *Miniopterus schreibersii* ».

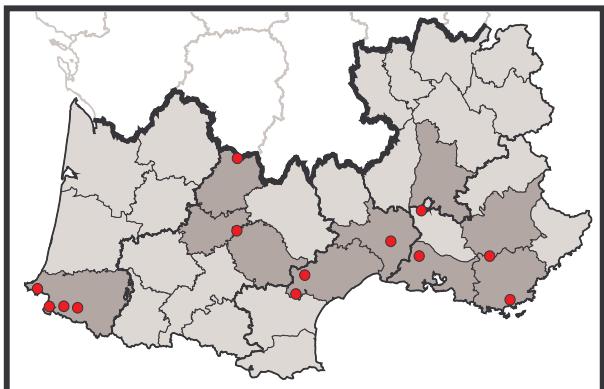
◆ LE PROGRAMME LIFE « CONSERVATION DE 3 CHIROPTERES CAVERNICOLES DANS LE SUD DE LA FRANCE » (2004-2008)

Ce programme avait pour objectif de participer au rétablissement dans un **état de conservation favorable des populations françaises de trois espèces** de chauves-souris particulièrement menacées et méconnues : *Rhinolophus euryale*, *Myotis capaccinii* et *Miniopterus schreibersii* (et de toutes les autres espèces cavernicoles).

Pour atteindre cet objectif, un réseau de 13 SIC intégrant des gîtes à fort enjeu pour la conservation de ces trois espèces a été identifié.

Un programme pour répondre à quelles menaces et quels manques ?

- ◆ Dérangement des colonies de chauves-souris lié à la fréquentation humaine des gîtes hypogés,
- ◆ Protections inadaptées de certains gîtes,
- ◆ Modification, détérioration générale des habitats naturels,
- ◆ Manque de connaissances relatives aux exigences écologiques des espèces entraînant une non prise en compte des chauves-souris dans la gestion des paysages,
- ◆ Manque de données relatives au suivi et au statut des espèces,
- ◆ Méconnaissance du public, sensibilisation et information insuffisantes.



Sur ce réseau, 31 actions ont été mises en œuvre en vue de :

- ◆ la protection et du maintien dans des conditions d'accueil favorables d'un réseau de gîtes,
- ◆ l'acquisition de connaissances relatives à la biologie, à la dynamique des populations, au statut et aux exigences écologiques des trois espèces,
- ◆ l'information du plus large public.

Ce programme a été incontestablement très bénéfique pour la conservation de *Rhinolophus euryale*, *Myotis capaccinii* et *Miniopterus schreibersii*, en témoignent la hausse observée des effectifs de Chiroptères dans les gîtes des 13 SIC et le dynamisme généré par le programme au sein des acteurs de la protection des Chiroptères dans le Sud de la France.

Malgré ce succès, les efforts pour la conservation de ces espèces doivent être poursuivis et étendus à l'ensemble de leur aire de répartition française.

◆ LES APPORTS DU PROGRAMME LIFE POUR L'APRES LIFE

Le programme LIFE a généré une dynamique réelle de conservation des Chiroptères dans le Sud de la France et a permis de consolider le réseau d'acteurs. Ces avancées s'expriment en terme :

→ de partenariat.

Le programme a en effet permis :

- la structuration du réseau des chiroptérologues et sa reconnaissance par les acteurs institutionnels,
- un rapprochement entre les chiroptérologues et les spéléologues, à l'échelle nationale (Fédération Française de Spéléologie) et à l'échelle locale (partenariat avec les Comités Départementaux de Spéléologie, le clubs locaux ou les associations de spéléologues),
- une concertation et une sensibilisation des acteurs locaux (élus, usagers, habitants, etc.) grâce à un investissement fort des partenaires sur le terrain,
- une prise de conscience des enjeux chauves-souris par les gestionnaires,
- la confiance des financeurs vis-à-vis du réseau des chiroptérologues et leur reconnaissance des enjeux chauves-souris.

Ces constats permettent d'envisager avec sérénité la pérennité du travail engagé sur les 13 SIC.

→ de consolidation des compétences du réseau des chiroptérologues.

Les actions d'étude, de formation et de gestion menées dans le cadre du programme LIFE ont permis aux partenaires de consolider leurs compétences, notamment par :

- une maîtrise de l'outil « radiopistage » qui permet le suivi en temps réel des chauves-souris et d'une méthodologie permettant d'étudier leur utilisation de l'habitat,
- une connaissance pointue de l'écologie et de la biologie des trois espèces permettant la formulation de mesures de gestion précises à mettre en œuvre pour leur prise en compte dans la gestion des paysages,
- une expérience diversifiée de la mise en protection physique des gîtes de Chiroptères, grâce à la protection de 12 gîtes dans le cadre du programme,
- une bonne connaissance de la problématique de prise en compte des Chiroptères lors de la mise en sécurité des anciennes mines et dans la construction de projets éoliens.

Ces compétences acquises sont reproductibles sur d'autres sites et d'autres espèces et sont un véritable apport pour la préservation de l'ensemble des espèces de chauves-souris.

→ **d'outils à disposition du réseau des chiroptérologues.**

Au cours du programme des outils innovants et de qualité ont été réalisés et sont maintenant à disposition des chiroptérologues et des autres acteurs de la protection de l'environnement.

- des outils de sensibilisation du grand public comme le film « Au rythme des chauves-souris » ou l'exposition,
- des documents techniques, comme le guide « Connaissance et conservation des gîtes et habitats de chasse de 3 Chiroptères cavernicoles », le catalogue technique des protections physiques, la fiche technique « construction d'une lavogne », etc.
- des outils techniques, acquis ou construits dans le cadre du programme, comme le

matériel de radiopistage, ou les systèmes d'Eco-compteurs pour le suivi de la fréquentation humaine d'un gîte, ou encore le BATAPI, automate compteur de chauves-souris.

Ces considérations, les bons résultats du programme, l'investissement fort des partenaires et les efforts de communication réalisés, sont autant d'atouts permettant de garantir une continuation des actions menées pour la conservation des trois espèces.

II. Quels objectifs pour l'après LIFE ?

L'objectif est de s'assurer de la pérennité des actions mises en œuvres sur les 13 SIC et d'étendre cette dynamique à l'aire de répartition française des trois espèces.

♦ Suivi des populations :

- ⇒ poursuivre le suivi des populations sur les gîtes des 13 SIC afin de connaître l'impact à long terme des protections mises en place,
- ⇒ étendre le suivi à l'ensemble du réseau de gîtes français des trois espèces afin d'affiner leur statut et de connaître l'évolution des populations,
- ⇒ homogénéiser les méthodes de suivi (périodes, méthode et outils d'estimation, etc.),
- ⇒ prospector afin de découvrir de nouveaux gîtes.

♦ Amélioration des connaissances :

- ⇒ affiner les connaissances sur l'écologie des trois espèces : suivi par radiopistage de mâles et de juvéniles, écologie et disponibilité des proies, sélection de l'habitat hors période de reproduction, etc.
- ⇒ connaître le fonctionnement des populations des trois espèces, c'est-à-dire leur utilisation du réseau de gîte (phénologie, liens entre les gîtes, couloirs de migration, etc.) pour une conservation plus efficace, et développer pour cela une méthode non invasive (analyse génétique du guano ?).

♦ Protection des gîtes cavernicoles :

- ⇒ entretenir les protections physiques mises en place sur les SIC du programme LIFE,
- ⇒ informer régulièrement les propriétaires conventionnés dans le cadre du programme LIFE,
- ⇒ identifier le réseau de gîtes anciennement utilisés par les trois espèces,
- ⇒ poursuivre les efforts de protection des gîtes cavernicoles actuels et anciens des trois espèces en vue de conserver et reconstituer un réseau de gîtes à l'échelle du fonctionnement des populations.

♦ Préservation des terrains de chasse :

- ⇒ encourager la mise en place des mesures préconisées dans le guide technique « Conservation des gîtes et habitats de chasse de 3 Chiroptères cavernicoles » :
 - à l'échelle des SIC du programme LIFE,
 - à l'échelle du réseau Natura 2000 (diffusion du guide),
 - à l'échelle du réseau français des gîtes de mise bas des trois espèces,
- ⇒ sensibilisation des gestionnaires (ONEMA, ONF, forestiers, agriculteurs, etc.), propriétaires et agents des administrations locales et nationales pour une appropriation des recommandations formulées dans le guide technique et une intégration dans les politiques publiques territoriales,
- ⇒ encourager l'extension de périmètres Natura 2000 pour faciliter la prise en compte des habitats de chasse.

♦ Communication :

- ⇒ maintenir la dynamique du réseau des chiroptérologues du sud de la France (organisation bisannuelle des rencontres Grand Sud),
- ⇒ poursuivre le rapprochement avec les spéléologues à l'échelle locale et nationale,
- ⇒ poursuivre les efforts de sensibilisation du grand public,
- ⇒ encourager la diffusion des outils LIFE à l'échelle européenne (film « Au rythme des chauves-souris », guide technique),
- ⇒ élaborer un outils traduisant les objectifs de conservation des trois espèces en termes de politiques publiques territoriales,
- ⇒ multiplier les échanges (compétences, méthodologie, etc.) avec les chiroptérologues étrangers.

III. L'après LIFE par site

Concernant les 13 SIC du programme LIFE, les actions réalisées ont permis de gagner un temps précieux dans la mise en œuvre de la démarche Natura 2000. La poursuite et le développement de ces actions au cours des prochaines années, vous sont présentés sous forme d'un tableau listant les actions prévues et précisant le contexte de leur mise en œuvre (acteurs, calendrier, financeurs potentiels, coût). Ces actions sont hiérarchisées en fonction de leur priorité : 1=nécessaire, 2=très importante, 3=importante.

◆ SIC N°1 : MASSIF DE LA RHUNE ET DE CHOLDOKOGAGNA (FR7200760)

Le site Natura 2000 du «Massif de la Rhune et de Choldokogagna » est un des rares sites des Pyrénées-Atlantiques pour lequel la démarche de réalisation du DOCOB est engagée. L'opérateur est l'Office National des Forêts, qui a soumis un DOCOB validé techniquement en fin d'année 2007 (le CRENA a participé aux réunion des groupes de travail et à l'apport de données naturalistes relatives au site et à la préconisation de mesures de suivi et de gestion). Le DOCOB intègre les actions listées dans le tableau ci-dessous, dont la mise en œuvre devrait être faîte par le GCA (dont le CRENA est membre).

Le programme LIFE aura permis :

- de préciser les enjeux chauves-souris de la grotte de Lezea. Le suivi régulier des populations a en effet permis d'élever au rang international l'intérêt chiroptérologique de cette grotte,
- de veiller à la prise en compte des chauves-souris dans la gestion de cette grotte touristique. La conception de l'outils « vitrine biospéleologique » a permis de valoriser cette démarche.

La principale menace reste l'exploitation touristique de la grotte (troisième site touristique du Pays-Basque avec près de 100 000 visiteurs par an). Les partenaires (GCA et CRENA) devront maintenir un partenariat étroit avec les exploitants de la grotte (régie de la commune de Sare) pour s'assurer de la bonne prise en compte des chauves-souris. C'est un des objectifs principaux des plans pluriannuels de gestion (2000-2008 et 2009-2013) de la grotte et des alentours, et des actions programmées dans le cadre du DOCOB.

Actions	Acteurs concernés	Calendrier	Financeurs potentiels	Coût	Priorité
Plan pluriannuel de gestion de la grotte de Lezea et des alentours (gestion, suivi, valorisation, protection)	CRENA, commune de Sare, animateur Natura 2000	2000-2008 2009-2013	2008 = CG64, commune, après = Natura 2000	<i>En cours d'estimation</i>	1
Suivi des populations de chiroptères	GCA, CRENA, animateur Natura 2000	2008-2013	2008 = CG64, commune, après = Natura 2000	2 880 €/an	1
Prospections complémentaires dans le site Natura 2000	GCA, animateur Natura 2000	?	Natura 2000	19 200 €	1
Préservation des terrains de chasse des chiroptères	Animateur Natura 2000, propriétaires et gestionnaires	2008-2013	Natura 2000	?	1
Etude du fonctionnement des populations des chiroptères : quelle connexion entre la grotte de Lezea et les autres gîtes ?	GCA, chiroptérologues espagnols	> 2009	projet Interreg ou LIFE ?**	?	1
Formation des guides saisonniers et des agents communaux	CRENA	Juillet 2008	CG64, commune	700 €	1
Sensibilisation du public (animations chauves-souris)	CRENA, GCA	2008-2013	2008 = CG64, commune après = Natura 2000	400 €/an	2

*** ce projet serait cofinancé par la Commission Européenne, la DIREN et le Conseil Régional d'Aquitaine et éventuellement des Conseils Généraux.*

◆ SIC N°2 : MONTAGNE DES ALDUDES (FR7200756)

Le DOCOB du site Natura 2000 « Montagne des Aldudes » est dans sa phase initiale de réalisation (opérateur : Commission Syndicale de la vallée des Aldudes). Ni le GCA, ni le CRENA n'ayant été invités à participer au comité de pilotage, le CRENA a sollicité récemment le préfet pour demander sa participation, notamment au tant que propriétaire du tunnel de Petexaenea.

Les actions réalisées dans le cadre du programme LIFE, à savoir l'acquisition du gîte par le CRENA, les éléments de connaissance (suivi des populations, identification des terrains de chasse et des comportements par radiopistage), vont permettre une prise en compte optimale des chauves-souris dans le site Natura 2000 et la mise en œuvre de mesures de gestions concrètes.

Le tunnel de Petexaenea étant protégé (seul un entretien est préconisé), les enjeux sur ce site, vont concerner la mise en œuvre des mesures de gestion préconisées dans le guide technique pour la conservation des habitats de chasse, et l'acquisition de connaissances supplémentaires sur l'écologie de *Rhinolophus euryale* et le fonctionnement de ses populations (en lien avec les autres sites des Pyrénées-Atlantiques).

Le CRENA, propriétaire, est le gestionnaire du site.

Actions	Acteurs concernés	Calendrier	Financeurs	Coût	Priorité
Suivi des populations de chiroptères de l'ancien canal EDF de Petexaenea	GCA, CRENA, opérateur Natura 2000	2008-2013	Fonds propres puis Natura 2000	2000 €/an	1
Entretien de l'ancien canal EDF (débroussaillage, etc.)	CRENA, GCA,	annuel	Fonds propres puis Natura 2000	800 €/an	1
Propection « chiroptères » dans le périmètre de la ZSC, préconisations de suivi et de gestion	Opérateur Natura 2000, GCA	?	Natura 2000	?	1
Préservation des habitats de chasse de <i>Rhinolophus euryale</i> : mise en place des mesures de gestion préconisées dans le guide technique	opérateur Natura 2000, propriétaires et gestionnaires	2008-2015	Natura 2000	?	1
Etude du fonctionnement des populations de <i>Rhinolophus euryale</i> : quelle connexion entre le tunnel de Petexaenea et les autres gîtes ?	GCA, chiroptéro-logues espagnols	> 2009	projet Interreg ou LIFE ??	?	1
Sensibilisation du public (animations chauves-souris, restitution résultats LIFE)	GCA, CREN Aquitaine, opérateur Natura 2000	2008	Fonds propres	-	2
Compléter les études de radiopistage menées dans le cadre du programme LIFE par une étude sur la disponibilité et l'écologie des proies de <i>Rhinolophus euryale</i>	GCA, entomologistes, opérateur/animateur Natura 2000	A partir de 2008	Cons. Général 64	?	3

** ce projet serait cofinancé par la Commission Européenne, la DIREN et le Conseil Régional d'Aquitaine et éventuellement des Conseils Généraux.

◆ SIC N°3 : MONTAGNE DE ST JEAN-PIED-DE-PORT (FR7200754)

Le site Natura 2000 « Montagne de St Jean-Pied-de-Port » n'a pas actuellement de comité de pilotage ni d'opérateur désignés pour la mise en œuvre de son DOCOB.

De nombreuses actions ont été réalisées dans le cadre du programme LIFE et ont permis entre autre :

→ la protection physique de la grotte de Mikelauenzilo et son conventionnement avec le propriétaire,
→ la sensibilisation des acteurs et des élus locaux, notamment de la Commission Syndicale de Cize. Cette concertation fructueuse va faciliter la mise en œuvre du futur DOCOB, dans une région où les communautés locales sont par principe fortement opposées à la démarche Natura 2000.

→ l'étude des habitats de chasse de *Rhinolophus euryale* par radiopistage et le suivi des populations de la grotte.

La grotte de Mikelauenzilo étant protégée de façon pérenne, les enjeux sur ce site, vont concerner la mise en œuvre des mesures de gestion préconisées dans le guide technique pour la conservation des habitats de chasse, et l'acquisition de connaissances supplémentaires sur l'écologie de *Rhinolophus euryale* et le fonctionnement de ses populations (en lien avec les autres sites des Pyrénées-Atlantiques).

Le CRENA, de par la convention tripartite passée avec le propriétaire et le GCA, est gestionnaire du site.

Actions	Acteurs concernés	Calendrier	Financeurs	Coût	Priorité
Suivi des populations de la grotte de Mikelauenzilo	GCA, CRENA	pluriannuel	Fonds propres puis Natura 2000	2100 €/an	1
Suivi et entretien des installations (grilles)	GCA, CRENA	annuel	Fonds propres puis Natura 2000	900 €/an	1
Préservation des habitats de chasse des chiroptères : mise en place des mesures de gestion préconisées dans le guide technique	Opérateur Natura 2000, propriétaires et gestionnaires	Dès mise en œuvre du DOCOB	Natura 2000	?	1
Etude du fonctionnement des populations de <i>Rhinolophus euryale</i> : quelle connexion entre la grotte de Mikelauenzilo et les autres gîtes ?	GCA	> 2009	Natura 2000 ou projet Interreg ou LIFE ??	?	1
Compléter les études de radiopistage menées dans le cadre du programme LIFE par : <ul style="list-style-type: none"> - une étude sur la disponibilité et l'écologie des proies de <i>Rhinolophus euryale</i>, - une étude par radiopistage des terrains de chasse des juvéniles et des mâles. 	GCA, lépidoptérologues	Avec mise en œuvre du DOCOB	Natura 2000	?	3

** ce projet serait cofinancé par la Commission Européenne, la DIREN et le Conseil Régional d'Aquitaine et éventuellement des Conseils Généraux.

◆ SIC N°4 : MASSIF DES ARBAILLES (FR7200752)

Le site Natura 2000 n'a pas actuellement de comité de pilotage ni d'opérateur désignés pour la mise en œuvre de son DOCOB.

Le travail de concertation et de sensibilisation des spéléologues mené dans le cadre du LIFE a permis l'implication de ceux-ci dans la protection des populations de chauves-souris du gouffre (participation au suivi, convention de bonne conduite, etc.).

Les démarchages autour du projet de maison de la chauve-souris ont permis de sensibiliser les habitants et les pouvoirs publics à la possibilité d'une valorisation touristique du patrimoine naturel compatible avec sa sauvegarde. Ceci devrait faciliter la mise en œuvre du futur DOCOB, dans une région héritant d'un passé conflictuel par rapport à la démarche Natura 2000.

Actions	Acteurs concernés	Calendrier	Financeurs	Coût	Priorité
Suivi des populations du gouffre de Bexanka	LPO, GCA	pluriannuel	Fonds propres puis Natura 2000	1000 €/an	1
Entretien des panneaux	LPO, GCA	annuel	Fonds propres puis Natura 2000	1500 €	1
Poursuite du programme de prospection des cavités naturelles dans les Pyrénées-Atlantiques en partenariat avec le Comité Départemental de Spéléologie	LPO, GCA	permanent	projet Interreg ou LIFE ??	?	1
Concrétisation du projet de « maison de la chauve-souris »	LPO, GCA, CRENA	2008 - ?	?	200 000 € à 1,2 millions	1
Etude du fonctionnement des populations de <i>Rhinolophus euryale</i> : quelle connexion entre le gouffre de Bexanka et les autres gîtes ?	GCA	> 2009	projet Interreg ou LIFE ??	?	1

** ce projet serait cofinancé par la Commission Européenne, la DIREN et le Conseil Régional d'Aquitaine et éventuellement des Conseils Généraux.

◆ SIC N°5 : VALLEE DE LA DORDOGNE QUERCYNOISE (FR7300898)

la mise en œuvre de la procédure Natura 2000 (réécriture du DOCOB, opérateur, comité de pilotage) doit commencer en début de deuxième semestre 2008.

Le programme LIFE a permis un avancement important sur ce site sur l'ensemble des volets (protection, sensibilisation, étude) et la protection pérenne du gîte, avec :

→ la protection physique de la grotte de Magnagues et son conventionnement avec le propriétaire,

- la sensibilisation des populations locales,
- l'étude des habitats de chasse de *Rhinolophus euryale* par radiopistage et le suivi des populations de la grotte.

L'objectif dans les prochaines années du CREN/GCMP, gestionnaire du site, va concerner essentiellement l'intégration des habitats de chasse de *Rhinolophus euryale* au périmètre de la ZSC et la mise en oeuvre des mesures de gestion préconisées dans le guide technique

Actions	Acteurs concernés	Calendrier	Financeurs	Coût	Priorité
Suivi des populations de la grotte de Magnagues	CREN MP/GCMP	2008 - 2012	Plan de Restauration*	1250 €/an	1
Surveillance et entretien des installations (grilles et périmètres grillagés)	CREN MP/GCMP	2008 - 2012	Plan de Restauration*	500 €/an	1
Intégration des habitats de chasse de <i>Rhinolophus euryale</i> dans le périmètre de la ZSC (extension)	CREN MP/GCMP, DIREN MP, Opérateur Natura 2000	2008, 2009	-	-	1
Préservation des habitats de chasse de <i>Rhinolophus euryale</i> : mise en place des mesures de gestion préconisées dans le guide technique	Opérateur Natura 2000, propriétaires et gestionnaires	2009 - 2012	Plan de Restauration*	?	1
Etude du fonctionnement des populations de <i>Rhinolophus euryale</i> : quelle connexion entre la grotte de Magnagues et les autres gîtes ?	CREN MP/GCMP	> 2009	projet Interreg ou LIFE ?**	?	1

* le Plan de Restauration régional sera cofinancé par la DIREN Midi-Pyrénées, le Conseil Régional de Midi-Pyrénées, des Conseils Généraux et des subventions européennes (Feder, etc.).

** ce projet serait cofinancé par la Commission Européenne, la DIREN et le Conseil Régional de Midi-Pyrénées et éventuellement des Conseils Généraux.

◆ SIC N°6 : GORGES DE L'AVEYRON, CAUSSES PROCHES ET VALLEE DE LA VERE (FR7300952)

Le DOCOB du site Natura 2000 « Gorges de l'Aveyron, causses proches et Vallée de la Vère » a été validé le 28 juin 2004. Le CREN MP avait participé au comité de pilotage. Le DOCOB est animé par l'ADASEA du Tarn-et-Garonne. Entre 2004 et 2008, toutes les actions chauves-souris ont été menées dans le cadre du programme LIFE.

Les actions mises en œuvre dans le programme LIFE ont principalement concerné la grotte du Capucin, un suivi des populations a cependant été réalisé sur les principaux gîtes du site. Les actions de poursuite du programme LIFE concernent donc plus spécifiquement la protection des autres grottes du réseau de gîte, comme se l'est fixée le CREN/GCMP.

Actions	Acteurs concernés	Calendrier	Financeurs	Coût	Priorité
Suivi des populations de chiroptères sur les principaux gîtes	CREN MP/GCMP	2008-2012	Natura 2000	900 €/an	1
Acquisition ou mise en place d'un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope sur la grotte de Senchet	CREN MP	2008-2012	Plan de Restauration*	?	1
Veille foncière sur les autres cavités du site Natura 2000	CREN MP	2008-2012	Plan de Restauration*	?	1
Conventionnement avec la mairie de Bruniquel pour la protection de la colonie du château de Bruniquel	CREN MP/GCMP	2008-2009	Fonds propre CREN MP/GCMP	?	1
Suivi quantitatif de la fréquentation humaine pour la grotte du Capucin (poursuite de l'action et mise en place d'un second Eco-compteur) et la grotte de la Pierre plantée (mise en place d'un Eco-compteur)	CREN MP/GCMP	2008-2012	Plan de Restauration*	6000 € + 1000 €/an	1
Information des locaux et des utilisateurs du milieu souterrain et mise en place d'un panneau informatif à l'entrée de la grotte du Capucin	GCMP, animateur Natura 2000	2008-2009	CG 82, Natura 2000	3000 €	1
Etude du fonctionnement des populations de <i>Rhinolophus euryale</i> : quelle connexion entre les grottes des gorges de l'Aveyron et les autres gîtes ?	CREN MP/GCMP	> 2009	projet Interreg ou LIFE ?**	?	1

Rédaction d'un plan de gestion pour la grotte de la Pierre plantée	CREN MP/GCMP	2008-2009	Plan de Restauration*	3500 €	2
Nuit européenne de la Chauve-souris	CREN MP/GCMP	2008-2012	bénévolat	-	2

* le Plan de Restauration régional sera cofinancé par la DIREN Midi-Pyrénées, le Conseil Régional de Midi-Pyrénées, des Conseils Généraux et des subventions européennes (Feder, etc.).

** ce projet serait cofinancé par la Commission Européenne, la DIREN et le Conseil Régional de Midi-Pyrénées et éventuellement des Conseils Généraux.

◆ SIC N°7 : GROTTE DE JULIO (FR9101427)

Le DOCOB du site Natura 2000 « Grotte de Julio » est dans sa phase de réalisation, sa finalisation est prévue pour fin 2008. L'opérateur est le Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc, qui a été un partenaire des actions menées dans le cadre du LIFE. Le Groupe Chiroptères Languedoc-Roussillon est le référent chauves-souris au comité de pilotage.

Le programme LIFE a permis la protection pérenne des grottes de la Vézelle et du Poteau (protection physique et conventionnement) et l'implication forte des spéléologues dans la démarche de préservation des chauves-souris.

L'enjeu de conservation après LIFE sur ce site est essentiellement de maintenir et de formaliser la concertation entre tous les acteurs, ce que devrait permettre la mise en œuvre du DOCOB.

Actions	Acteurs concernés	Calendrier	Financeurs	Coût	Priorité
Suivi des populations de chiroptères des grottes de la Vézelle et du Poteau	GCLR	pluriannuel	GCLR, Cons. Général 34, puis Natura 2000	1500 €/an	1
Analyse du suivi de la fréquentation humaine	GCLR	2008- 2010	Cons. Général 34, puis Natura 2000	700 €/an	1
Suivi et entretien des installations (périmètres grillagés, panneaux, éco-compteurs)	CG34, Comité Départemental de Spéléologie et clubs locaux, GCLR	annuel	GC34	?	1
Mise en place d'un comité de gestion des grottes de la Vézelle et du Poteau	CG34, Comité Département de Spéléologie et clubs locaux, GCLR, opérateur Natura 2000	annuel	Natura 2000	—	1
Etude du fonctionnement des populations de <i>Rhinolophus euryale</i> , <i>Myotis capaccinii</i> et <i>Miniopterus schreibersii</i> : quelle connexion entre les grottes de Julio et les autres gîtes ?	GCLR	> 2009	projet Interreg ou LIFE ??	?	1
Animation de conférences et sorties sur le terrain	GCLR et centre CEBENA	2009	Natura 2000	?	3

** ce projet serait cofinancé par la Commission Européenne, la DIREN et le Conseil Régional de Languedoc-Roussillon et éventuellement des Conseils Généraux.

◆ SIC N°8 : CAUSSES DU MINERVOIS (FR9101444)

Le lancement du DOCOB du site Natura 2000 des « Causses du Minervois » est prévu pour 2010.

Le programme LIFE a permis la protection de la grotte d'Aldène (protection physique et conventionnement) et une concertation exemplaire entre les différents acteurs. L'enjeu pour la suite sera de veiller au bon respect de la convention et à la bonne prise en compte des chauves-souris dans la gestion de la grotte, grâce notamment à la participation de la DIREN Languedoc-Roussillon, d'ENE et de la SFEPM au comité de pilotage. Un projet de valorisation touristique de la grotte avec ouverture au public a en effet été envisagé en 2006 par la communauté de commune. Celui-ci ne serait pas compatible avec la préservation des populations de chauves-souris.

La préservation de deux autres gîtes d'intérêt national pour la préservation des Chiroptères est une priorité : la grotte de Caihlol dont la fermeture actuelle est inadaptée et à revoir intégralement et la grotte de Bize à protéger par un périmètre grillagé.

La réalisation de la maison de la chauve-souris est un projet à moyen terme sur ce site.

Actions	Acteurs concernés	Calendrier	Financeurs	Coût	Priorité
Suivi des populations de chiroptères de la grotte d'Aldène	ENE	pluriannuel	DIREN LR puis Natura 2000	2400 €/an	1
Participation au comité de gestion de la grotte d'Aldène	ENE, SFEPM	annuel	DIREN LR puis Natura 2000	700 €/an	1
Organisation d'une journée de formation des spéléologues d'Aldène à l'identification des chauves-souris et aux bonnes pratiques	ENE	25 Octobre 2008	DIREN LR	300 €	1
Suivi et entretien des installations (grille)	Mairie, association Aldène, DRAC, ENE, SFEPM	annuel	Mairie	?	1
Réhabilitation de la protection physique de la grotte de Caihlol	ENE, GCLR	2008-2012	CG 34, Cons. Régional LR, Natura 2000 ?	30 000 €	1
Protection physique de la grotte de Bize	ENE, GCLR	2008-2012	CG 34, Cons. Régional LR, Natura 2000 ?	25 000 €	1
Etude du fonctionnement des populations de <i>Rhinolophus euryale</i> , <i>Myotis capaccinii</i> et <i>Miniopterus schreibersii</i> : quelle connexion entre les grottes d'Aldène, de Bize et de Caihlol et les autres gîtes ?	ENE, GCLR	> 2009	projet Interreg ou LIFE ?**	?	1
Réalisation du projet de Maison de la chauve-souris	Mairie, Communauté de Commune, Aldène, ENE	2009-2010	CG 34, Cons. Régional LR, Europe	450 000 €	2

** ce projet serait cofinancé par la Commission Européenne, la DIREN et le Conseil Régional de Languedoc-Roussillon et éventuellement des Conseils Généraux.

◆ SIC N°9 : GARDON ET SES GORGES (FR9101395)

Le DOCOB du site Natura 2000 du « Gardon et ses gorges » a été validé techniquement. Le SMGG, partenaire du programme LIFE, est l'animateur de ce DOCOB, dans lequel un volet spécifique aux chiroptères est consacré et des actions déjà mises en oeuvre.

Le programme LIFE a eu un impact fort en terme de :

- protection de gîtes (protections physiques, conventions, etc.),
- structuration du réseau d'acteurs dans les Gorges du Gardon (partenariat entre le SMGG, le CEN-LR, le GCLR...),
- implication du SMGG dans la conservation des chauves-souris et acquisition de compétences en interne. A titre d'exemple, depuis 2006, un garde vert, mis à disposition du SMGG, consacre environ 2/3 de son temps aux chauves-souris.

L'enjeu de l'après LIFE pour le SMGG est de maintenir cette dynamique et de répéter les actions menées dans le cadre du programme (protection d'autres gîtes, conventionnement, etc.). La mise en oeuvre des mesures de gestion préconisées dans le guide technique pour la conservation des habitats de chasse, qui n'a que très partiellement aboutie dans le cadre du programme LIFE, devra être poursuivie. L'acquisition de connaissances sur le fonctionnement des populations de *Rhinolophus euryale*, *Myotis capaccinii* et *Miniopterus schreibersii* au sein des gîtes des Gorges du Gardon et à plus large échelle est importante.

Actions	Acteurs concernés	Calendrier	Financeurs	Coût	Priorité
Suivi des populations de chiroptères sur l'ensemble des grottes	SMGG	pluriannuel	Fonds propres	-	1
Suivi et entretien des protections physiques et des panneaux	SMGG, CEN LR	annuel	Fonds propres	-	1
Finalisation des conventions de gestion pour les grottes du Sambuc et la Citerne	SMGG	2008	Fonds propres	-	1
Elaboration de conventions de gestion sur les cavités d'hivernage/reproduction	SMGG –Propriétaires des cavités	2008	Natura 2000	1885 €	1
Fermeture de la quatrième entrée de la Sartanette	SMGG	2008	Fonds propres	1190 €	1

Fermeture des grottes du Sambuc et de Campefiel	SMGG	Si cela est nécessaire, dès 2008	?	?	1 à 3 suivant efficacité APPB
Préservation des habitats de chasse de <i>Rhinolophus euryale</i> , <i>Myotis capaccinii</i> et <i>Miniopterus schreibersii</i> : mise en place des mesures de gestion préconisées dans le guide technique	SMGG, CEN-LR, propriétaires et gestionnaires	> 2008	Natura 2000, autres ?	?	1
Etude du fonctionnement des populations de <i>Rhinolophus euryale</i> , <i>Myotis capaccinii</i> et <i>Miniopterus schreibersii</i> : quelle connexion entre les grottes des Gorges du Gardon et d'autres gîtes ?	CREN MP/GCMP	> 2009	projet Interreg ou LIFE ?**	?	1
Organisation des Rencontres Chiroptères Grand Sud 2009	SMGG	Mars 2009	?	5000 €	1
Mise en place d'une charte « utilisateurs du milieu souterrain »	SMGG	2008	Natura 2000	5780 €	2
Réalisation de panneaux d'informations	SMGG	2008	Natura 2000	1482 €	2
Campagne d'information des locaux (animations)	SMGG	2008	Natura 2000	821 €	2
Création d'une charte de bonne pratique de la spéléologie	SMGG, Comité Départemental de Spéléologie, ...	2008	Natura 2000	5780 €	2
Création d'une nouvelle lavogne dans le périmètre de la Réserve Naturelle Régionale des Gorges du Gardon	CEN-LR	2008 - 2009	Plan de gestion de la Réserve (Cons. Régional et DIREN)	3000 €	2

** ce projet serait cofinancé par la Commission Européenne, la DIREN et le Conseil Régional de Languedoc-Roussillon et éventuellement des Conseils Généraux.

◆ SIC N°10 : LES ALPILLES (FR9301594)

Le DOCOB du site Natura 2000 « Les Alpilles » a été validé en 2004. Le Parc Naturel Régional des Alpilles, partenaire du programme LIFE, est l'animateur de ce DOCOB, dans lequel un volet spécifique aux chiroptères est consacré.

Le programme LIFE a permis une sensibilisation forte des institutionnels et élus locaux entraînant une bonne prise en compte des chauves-souris. La protection de deux gîtes (grotte des Fées et carrière du Fangas) témoigne de ce dynamisme (actions LIFE), ainsi que la démarche de mise en protection d'un autre gîte de chauves-souris : la grotte des Arpians et la demande d'extension du périmètre Natura 2000 en 2006 pour inclure un gîte d'intérêt international : le tunnel d'Orgon (actions hors LIFE).

L'enjeu de l'après LIFE consiste à affiner le suivi des populations sur les deux premiers gîtes et à concentrer les efforts sur un troisième gîte : le tunnel d'Orgon, qui représente la plus importante colonie de mise bas de Provence-Alpes-Côte d'Azur et qui sera probablement la colonie mère pour la recolonisation de la grotte des Fées. Toutes ces actions sont soutenues par le Parc Naturel Régional des Alpilles.

Actions	Acteurs concernés	Calendrier	Financeurs	Coût	Priorité
Suivi des populations et de la recolonisation de la grotte des Fées grâce au BATAPI	GCP, PNR Alpilles, mairie des Baux	dès 2008 pluriannuel	GCP, PNRAlpilles, mairie, Plan de Restauration*	3000 €	1
Suivi du tunnel d'Orgon (obtention convention préfectorale)	GCP, PNR Alpilles, Diren	pluriannuel	Plan de Restauration*	?	1
Installation d'un Anabat à la carrière du Fangas pour une mise en évidence de <i>Rhinolophus euryale</i> , considéré disparu des Alpilles.	GCP, PNR Alpilles	?	?	4000 €	2
Suivi des populations de la carrière du Fangas (périodes de transit)	GCP, PNR Alpilles, Mairie de Maussane	dès 2008 pluriannuel	GCP, PNRAlpilles, Cons. Régional	1000 €	3
Recherches historiques sur l'exploitation ancienne du guano de chauves-souris de la grotte des Fées	GCP, PNR Alpilles, mairie des Baux	?	GCP, PNRAlpilles, mairie des Baux	?	3

* le Plan de Restauration régional sera cofinancé par la DIREN PACA, le Conseil Régional PACA, des Conseils Généraux et des subventions européennes (Feder, etc.).

◆ SIC N°11 : PLAINE ET MASSIF DES MAURES (FR9301622)

Compte-tenu de la configuration du site Natura 2000 « Plaine et Massif des Maures », la mise en œuvre de la procédure Natura 2000 a été découpée en deux parties :

- Plaine des Maures, pour laquelle le DOCOB est validé depuis février 2007,
- Massif des Maures, incluant la mine de Valcros, pour laquelle le DOCOB est en cours d'élaboration, piloté par l'Office National des Forêts.

Le programme LIFE a permis, dans un contexte difficile, la mise en protection de la mine de Valcros. L'amélioration des contacts avec le propriétaire (grâce notamment à l'intervention de la DIREN PACA) et les bonnes relations avec la commune, permettent d'être confiant pour l'avenir de ce site. Le contexte socio-économique n'est cependant pas favorable au développement d'actions de préservation de l'Environnement (le domaine de Valcros construit actuellement un des plus grands lotissements d'Europe) et l'acquisition de la mine par le Conseil Général du Var (au titre des Espaces Naturels Sensibles) reste un objectif pour compléter l'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope.

Actions	Acteurs concernés	Calendrier	Financeurs	Coût	Priorité
Suivi des populations de la mine de Valcros par le Batapi	GCP, SA de Valcros	dès la fin du Life	Plan de Restauration*	3000 €	1
Réaliser des tests avec des caméras de vision nocturne pour mieux comprendre le fonctionnement du BATAPI lors du passage de nombreux individus	GCP, SA de Valcros	dès la fin du Life	Plan de Restauration*	1500 €	1
Batapi : amélioration des performances des barrières et conception d'un module Ad hoc à diffuser pour des utilisations simples sur des entrées de gîtes de moins de 2m sur 2m	GCP, Pierre Modange Etude	2008-2009	GCP, Pierre Modange Etude, Plan de Restauration*	20 000 €	1
Ecriture d'un article dans le journal de Valcros	GCP, SA de Valcros	dès la fin du Life	-	-	2
Achat de la mine par le CG83 au titre des Espaces Naturels Sensibles	CG83, GCP, SA de Valcros	?	CG83 par ENS	?	2
Batapi : mettre en œuvre une étude scientifique pour exploiter les données acquises sur les transits de Minioptères	GCP, Pierre Modange Etude	2009-20012	?	10000	2
Complément du suivi BATAPI par des comptages crépusculaires ponctuels.	GCP, SA de Valcros	dès la fin du Life	?	150 € par suivi	3

* le Plan de Restauration régional sera cofinancé par la DIREN PACA, le Conseil Régional PACA, des Conseils Généraux et des subventions européennes (Feder, etc.).

◆ SIC N°12 : BASSES GORGES DU VERDON (FR9301615)

Le DOCOB du site Natura 2000 « Basses Gorges du Verdon » est dans sa phase de réalisation, sa finalisation est prévue pour le 1^{er} trimestre 2009. Le volet Chiroptères est une des priorités du DOCOB avec comme espèce phare *Myotis capaccinii*. L'opérateur est le Parc Naturel Régional du Verdon et le Groupe Chiroptères Provence est le référent chauves-souris au comité de pilotage.

Le programme LIFE a permis la préservation du plus important gîte d'hibernation français de *Myotis capaccinii* et une connaissance de l'utilisation des habitats par cette espèce. Les actions menées et la sensibilisation des acteurs locaux a permis de placer la préservation des chauves-souris comme démarche prioritaire pour Natura 2000. L'enjeu de l'après LIFE vise à une protection efficace de l'ensemble du réseau de gîtes de *Myotis capaccinii* et de ses habitats. Cette démarche est soutenue par le Parc Naturel Régional du Verdon.

Actions	Acteurs concernés	Calendrier	Financeurs	Coût	Priorité
Suivi des populations (2 visites par an)	GCP, PNR Verdon	dès la fin du Life	PNR Verdon, Natura 2000	1000 €/an	1
Mise en place d'un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope sur la grotte aux chauves-souris	GCP, PNR Verdon	2008	PNR Verdon, Natura 2000	600 €	1

Recherche d'une colonie nouvelle possible dans les gorges, mise en évidence grâce au radiopistage	GCP, PNR Verdon	2008	?	2000 €	1
Préserver les gîtes relais et de transit de <i>Myotis capaccinii</i> sur le secteur Durance	GCP, PNR Verdon, PNR Luberon	?	PNR Verdon, PNR Luberon, Natura 2000, Plan de Restauration*	?	1
Etude du fonctionnement des populations de <i>Myotis capaccinii</i> : quelle connexion entre les gîtes des Gorges du Verdon et d'autres gîtes ?	GCP	> 2009	projet Interreg ou LIFE ??	?	1
Préservation des habitats de chasse de <i>Myotis capaccinii</i> : mise en place des mesures de gestion préconisées dans le guide technique	GCP, PNR Verdon, PNR Luberon	?	PNR Verdon, PNR Luberon, Natura 2000, Plan de Restauration*	?	2
Observation par caméras IR du comportement des chiroptères face aux grilles (grotte aux chauves-souris)	GCP, PNR Verdon	?	?	1500 €	3

* le Plan de Restauration régional sera cofinancé par la DIREN PACA, le Conseil Régional PACA, des Conseils Généraux et des subventions européennes (Feder, etc.).

◆ SIC N°13 : SABLES DU TRICASTIN (FR8201676)

Le site Natura 2000 « Sables du Tricastin » n'a pas actuellement de comité de pilotage ni d'opérateur désignés pour la mise en œuvre de son DOCOB.

Le programme LIFE a permis une implication forte des propriétaires du site dans la préservation des populations de chauves-souris (convention). L'instruction en Réserve Naturelle Régionale du tunnel permettra de lui assurer un statut réglementaire pérenne.

Le suivi du fonctionnement du parc éolien de Bollène (construction prévue fin 2008-2009) et de son impact éventuel sur les chiroptères sera une priorité. Le CORA veillera également à tout nouveau projet d'aménagement susceptible d'avoir un impact sur la colonie (effets cumulatifs).

Actions	Acteurs concernés	Calendrier	Financeurs	Coût	Priorité
Suivi des populations de chiroptères du tunnel de La Borie	CORA 26, propriétaires	pluriannuel	RNR et/ou Natura 2000	1600 €/an	1
Aboutissement de la protection réglementaire (Réserve Naturelle Régionale)	CORA, propriétaires, Cons. Régional Rhône-Alpes	2008-2009	Cons. Régional, Plan de Restauration*	?	1
Suivi du projet éolien de Bollène	CORA 26	permanent	?	?	1
Veille écologique relative aux projets d'aménagements (éolien, etc.)	CORA 26	permanent	-	-	1
Plan de gestion RNR et prise en compte corridors	CORA 26, Cons. Régional, gestionnaire	2009	Cons. Régional	?	1
Information et sensibilisation (spéléologues, grand public)	CORA 26	2008	?	?	2

* le Plan de Restauration régional (2008 – 2010) est animé par le CORA et cofinancé par la DIREN et le Conseil Régional de Rhône-Alpes.

IV. Des outils nationaux ou européens pour faciliter la poursuite des actions de préservation des trois espèces...

La fin du programme LIFE (avril 2008) s'articule avec la mise en œuvre, à l'échelle nationale, du **second Plan de Restauration des Chiroptères** (fin du 1er semestre 2008), animé par la SFEPM. Celui-ci se déclinera, à l'échelle de chaque région, par un Plan de Restauration Régional qui devrait aboutir d'ici la fin de l'année 2008.

Parallèlement, les partenaires du programme réfléchissent activement au **montage d'un nouveau projet de conservation des Chiroptères**.

◆ SECOND PLAN NATIONAL DE RESTAURATION DES CHIROPTERES (2008-2012) ET PLAN REGIONAUX

Le second Plan de Restauration des Chiroptères (annexe 1) est prévu pour une durée de 5 ans (2008-2012) et s'attache à la conservation de la totalité des 33 espèces présentes en France, y compris donc *Rhinolophus euryale*, *Myotis capaccinii* et *Miniopterus schreibersii*.

Si lors du premier plan (1999-2003), les efforts s'étaient concentrés sur le suivi des populations, l'amélioration des connaissances, l'information et la sensibilisation, ce second plan a un objectif plus opérationnel et donne une priorité aux actions de protection.

Ses enjeux s'intègrent parfaitement dans la poursuite des actions du programme LIFE :

1. Concevoir des solutions à long terme pour la conservation des chiroptères,
2. Répondre aux obligations européennes et internationales de conservation des chiroptères,
3. Protéger un réseau de gîtes favorables aux chiroptères,
4. Préserver les terrains de chasse et les corridors de déplacement des chiroptères,
5. Réduire les facteurs de mortalité directe des chiroptères,
6. Soutenir le fonctionnement des réseaux de conservation des chiroptères,
7. Améliorer la connaissance de la biologie et de l'écologie des populations d'espèces,
8. Centraliser, partager et diffuser les connaissances existantes,
9. Encourager la participation active à la conservation des chiroptères.

A l'initiative du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire, le plan est piloté par la DIREN de Franche-Comté et animé par

la SFEPM, en qualité d'opérateur. Sa mise en œuvre, dès l'été 2008 avec notamment le recrutement d'un animateur, donne un cadre national à la poursuite des actions du programme LIFE.

Le plan national de restauration des Chiroptères prévoit, à l'initiative des DIREN, sa déclinaison en **plans de restauration régionaux** (appelés aussi plans régionaux d'action). La finalisation de ces plans est fixée pour l'année 2008.

En avril 2008, l'avancement de la rédaction de ces plans à l'échelle des régions du programme est hétérogène (annexe 1) :

Aquitaine : non initié (un plan d'action régional avait été élaboré en 2001),

Midi-Pyrénées : la rédaction a été confiée à CRENMP/GCMP et est en cours,

Languedoc-Roussillon : la rédaction a été confiée à un regroupement de structures, dont le GCLR. Elle devrait commencer d'ici la fin du premier semestre 2008.

Provence-Alpes-Côte d'Azur : la rédaction a été confiée au GCP et est en cours,

Rhône-Alpes : la rédaction a été réalisée par le CORA et son animation est confiée au CORA, avec l'embauche dès avril 2008 d'un animateur régional.

Tous les interlocuteurs des DIREN, concernant la mise en œuvre des Plans de Restauration régionaux sont donc des partenaires du programme LIFE.

Pour chacun de ces plans, la conservation de *Rhinolophus euryale*, *Myotis capaccinii* et *Miniopterus schreibersii* reste une priorité. La poursuite des actions engagées sur les 13 SIC dans le cadre du programme LIFE et listées dans la partie III, se fera donc, au moins en partie, dans le cadre de la mise en œuvre de ces plans régionaux.

◆ DES PROJETS INTER-REGIONAUX EN COURS DE REFLEXION

Le programme LIFE « Conservation de 3 Chiroptères cavernicoles dans le Sud de la France » a démontré le pouvoir structurant et dynamisant de projets d'envergure de conservation des chauves-souris, tant du point de vue de la somme d'actions réalisées, que de la mobilisation des financeurs et de la motivation des structures partenaires.

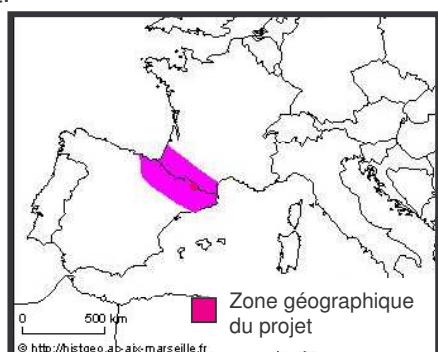
Parallèlement, le rapprochement des partenaires entre eux et avec leurs homologues étrangers (espagnols en particulier) nous a fortement encouragé à réfléchir à un nouveau projet fédérateur.

Deux projets se dessinent actuellement :

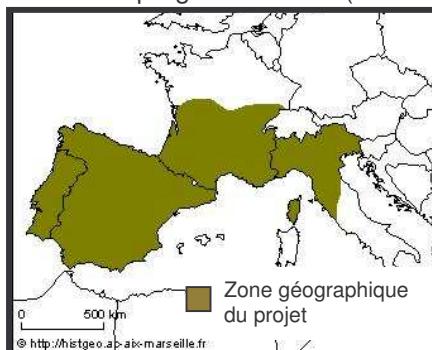
- **un projet transfrontalier pyrénéen** : France (3 régions) / Espagne (4 régions) / Andorre. Une réunion avec l'ensemble des partenaires le 6 avril 2006 (Bertiz) et entre les partenaires français le 20 décembre 2007 (Toulouse), ont permis de lister les objectifs et d'élaborer un premier tableau des actions à mener (annexe 2).

- améliorer et homogénéiser la connaissance de la répartition des Chiroptères sur l'ensemble de la chaîne pyrénéenne,
- inventorier les gîtes de Chiroptères et protéger ce réseau,
- mettre en place des études sur des espèces prioritaires (*Miniopterus schreibersii*, *Plecotus macrobullaris*, *Rhinolophus euryale*, *Nyctalus lasiopterus*, espèces forestières, complexe *Pipistrellus pipistrellus/pygmaeus*, *Rhinolophus hipposideros*),
- rédaction d'un plan d'action pour la conservation des Chiroptères pyrénéens,
- transferts de compétences franco-espagnoles.

Les actions de connaissance du fonctionnement des populations de *Rhinolophus euryale* et *Miniopterus schreibersii* et de protection de leur réseau de gîtes sont parmi les actions phares de ce pré-projet.



- **un projet international** : France du Sud / Italie / Espagne / Portugal. Une réunion entre les partenaires du programme LIFE Chiroptères le 24 mars 2008 a permis de formaliser ce projet, qui s'inscrit parfaitement dans la suite du programme LIFE (annexe 3).



Il apporte un niveau de questionnement plus avancé sur la problématique de conservation des chauves-souris cavernicoles et ce à une échelle plus importante. La thématique retenue est « Réseaux de gîtes cavernicoles de Chiroptères : Intégrer les enjeux de conservation des chauves-souris dans les politiques d'aménagement du territoire du sud-ouest européen (sud de la France, Péninsule ibérique, ouest de l'Italie) ». Elle se décline en :

- Amélioration des connaissances :
 - 1/ Pérenniser les suivis de population dans les sites cavernicoles,
 - 2/ Identifier de nouveaux gîtes / nouvelles colonies,
 - 3/ Connaître les relations entre colonies, le fonctionnement des populations et métapopulations, connaître les réseaux de gîtes utilisés,
 - 4/ Mieux connaître le statut des cavités de transit et les populations occupant ces gîtes,
 - 5/ Mieux connaître les caractéristiques des gîtes,
 - 6/ Elaborer un plan d'action pour la préservation des gîtes.

- Conservation :
 - 1/ Mise en tranquillité et protection des gîtes,
 - 2/ Protection des domaines vitaux, des terrains de chasse et des routes de vol.

→ Echanges d'expériences et transferts de compétences :

- 1/ Constitution d'un réseau de chiroptérologues dans le sud-ouest européen,
- 2/ Constitution d'un centre de ressources,
- 3/ Communication, information et formation.

Ces deux projets devront être approfondis au cours de ces prochains mois. Ils témoignent cependant d'une forte mobilisation des chiroptérologues du sud de la France et d'une approche réfléchie et mûrie de la préservation des Chiroptères. Les partenaires ne pourront s'investir dans les deux projets, mais pour le moment les deux pistes sont menées de front.

V. Conclusion

L'enjeu de conservation de *Rhinolophus euryale*, *Myotis capaccinii* et *Miniopterus schreibersii* reste fort. Si la mise en œuvre du programme LIFE a permis de répondre avec succès aux menaces présentes sur les 13 SIC, les efforts sont à poursuivre sur l'ensemble de l'aire de répartition de ces trois espèces.

L'expertise acquise, le dynamisme et la structuration du réseaux d'acteurs générés par le programme LIFE, ainsi que la mise à disposition de nouveaux outils financiers (Plans de Restaurations Régionaux à partir de 2008 ou 2009 selon les régions, mise en œuvre des documents d'objectifs, projet transfrontalier ou international) laisse envisager une poursuite efficace des actions de préservation des trois espèces et plus généralement des Chiroptères cavernicoles.

VI. Annexes

Annexe 1 = Cédérom contenant :

- la dernière version du Plan de Restauration National des Chiroptères,
- le Plan de Restauration Régional des Chiroptères de Rhône-Alpes,
- le sommaire du futur Plan de Restauration Régional des Chiroptères de Midi-Pyrénées,
- le sommaire du futur Plan de Restauration Régional des Chiroptères de Provence-Alpes-Côte d'Azur,

Annexe 2 = tableau des actions listées dans le cadre du projet pyrénéen de conservation des chauves-souris.

Annexe 3 = compte-rendu de la réunion du 24 mars 2008, entre les partenaires du programme LIFE, pour la réflexion et l'élaboration d'un nouveau projet de conservation des chauves-souris.

Pour plus d'informations...

SIC	Référent		
	Structure	Contact	Coordonnées
1 et 2	CRENA	Tangi LE MOAL	Tel : 05.59.56.92.97 e-mail : t.le-moal@cren-aquitaine.fr
3	Organbidexka Col Libre	Jean-Paul URCUN	Tel : 05.59.65.97.13 e-mail : ocl.jeanpaulurcun@neuf.fr
4	LPO Aquitaine	Denis VINCENT	Tel : 05.59.40.28.39 e-mail : pyrenees-atlantiques@lpo.fr
5	CREN MP / GCMP	Pierre-Emmanuel RECH	Tel : 05.67.69.69.71 e-mail : pierre-emmanuel.rech@espaces-naturels.fr
6	CREN MP / GCMP	Marie-Jo SAVAGE	Tel : 05 63 68 21 47 e-mail : mjo.ds@club-internet.fr
7	GCLR	Vincent RUFRAY	Tel : 06.84.07.37.26 e-mail : coord.gclr@gmail.com
8	ENE	Pascal MEDARD	Tel : 06.15.88.05.94 e-mail : pascal.buback@wanadoo.fr
9	SMGG	Martin PICART	Tel : 04.66.03.62.59 e-mail : sm.gorgesdugardon@wanadoo.fr
10, 11, 12	GCP	Emmanuel COSSON	Tel : 04.86.68.86.28 e-mail : emmanuel.cosson@gcprovence.org
13	CORA Drôme	Stéphane VINCENT	Tel : 04.75.76.87.04 e-mail : Stefvincent@free.fr
Coord.	SFEPM	Mélanie NEMOZ	e-mail : melanie.nemoz@espaces-naturels.fr



Groupe Chiroptères Rhône-Alpes